

Marius Hudry : Histoire et Humanisme

Amitié Nord-Africaine en Tarentaise

A N A T

En cette année 2015 nous commémorons le centième anniversaire de la naissance de Marius HUDRY en rappelant une communication faite à l'Académie de la Val d'Isère le 12.10.2005

Lorsque notre secrétaire perpétuel nous a quittés, en 1994, chacun de nous a su le vide qu'il laisserait, le besoin que nous éprouverions de sa présence et de ses connaissances ; chacun et tous ont dit ses mérites. Il n'y a pas eu d'assemblée de sociétés savantes depuis sans que sa mémoire soit évoquée, avec affection et respect. Tant d'hommages lui ont été rendus qu'il semblait à la fois vain et présomptueux de vouloir y ajouter quelque chose : tout semblait avoir été dit... Et, cependant, il avait souvent incité, et avec quel enthousiasme communicatif, les membres actifs de l'Académie de la Val d'Isère à fouiller les dépôts des archives diocésaines, dont il avait également la responsabilité, pour y découvrir des sujets de communications.

Il aura fallu onze ans, pour, qu'au hasard d'une de ces recherches, soit mis à jour un dossier dont la lecture a permis de découvrir, avec une grande émotion, une autre facette de la personnalité et des activités de monsieur l'abbé Marius Hudry, et, personne ne semblant la connaître, il n'était que justice de l'évoquer, simplement, et avec retenue, puisque lui-même n'avait pas souhaité faire état de son engagement, il y a presque soixante ans, entre la fin de la seconde guerre mondiale et l'aboutissement d'un autre conflit, qui l'a profondément meurtri.

Pour situer les faits dans leur chronologie, il faut d'abord lire le bulletin religieux du diocèse de Tarentaise du 1^{er} mai 1948 : aux pages 828, 829, 830 figure un article du chanoine Gaspard, directeur de la revue dont beaucoup d'entre nous conservent le souvenir.

- Notons qu'il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de la Val d'Isère au décès du chanoine Emprin, le 7 novembre 1939, jusqu'à sa démission en 1946. Il fut alors remplacé par l'abbé Marius Hudry-.

L'article du chanoine Gaspard s'intitule : « **Un problème missionnaire nouveau pour la Tarentaise** » et il concerne les nord-africains travaillant dans les usines et entreprises de la région.

Le chanoine Gaspard évoque, en préambule, une rencontre animée par le révérend père Georges Letellier, des missions d'Afrique, devant les ingénieurs et directeurs d'usines, les sœurs de Saint-Joseph, les professeurs et les grands élèves de Saint-Paul, les assistantes sociales et les chefs du personnel des usines. Le bulletin de *L'œuvre de Saint-Paul*, d'avril-juin 1948, mentionne la visite du père Letellier (des Pères blancs) visant à faire prendre conscience du problème que pose l'immigration massive des nord-africains en France. On peut en

déduire que la rencontre dont parle le chanoine Gaspard s'est tenue au collège de Saint-Paul, plutôt désigné à l'époque comme petit séminaire. Mais qui en avait pris l'initiative ? « Nous avons demandé » dit le chanoine Gaspard, qui est alors directeur des œuvres du diocèse... est-ce un pluriel de courtoisie, ou peut-on imaginer que l'abbé Hudry, professeur à Saint-Paul à l'époque, ait pu être un des initiateurs du projet, comme aussi leur évêque Monseigneur Jauffrès ?

Revenons au bulletin diocésain. Il chiffre l'importance de l'immigration, surtout à partir de l'Algérie, qui a une population excédentaire de 140 000 âmes par an ; à partir de 1936, on évaluait à 100 000 le nombre de nord-africains qui passent la mer. Après la guerre, ce chiffre avait baissé, mais on recense tout de même en 1948, 1 248 nord-africains travaillant dans les entreprises tarines.

Puis le bulletin brosse un tableau assez sombre de leur état sanitaire, en raison d'une sous-alimentation habituelle depuis la naissance, et lié à un certain nombre de maladies : paludisme, syphilis et tuberculose.

Le chanoine Gaspard juge utile de rappeler que l'Algérie forme trois départements dont les habitants sont citoyens français et qu'ainsi, en venant en métropole, ils ne font que se déplacer d'un département à l'autre, et qu'on ne pourrait l'interdire que par des mesures d'exception que personne n'oserait prendre.

Il aborde ensuite le plan professionnel : ils sont affectés aux travaux les plus bas, les plus salissants, ceux dont ne veulent pas les européens, et si les italiens ou les polonais occupent des emplois similaires à leur arrivée en France, ils les quittent rapidement en évoluant vers des tâches plus motivantes ce que les algériens, issus presque tous d'un milieu rural, analphabètes le plus souvent, ne réussissent pas à imiter.

Pour en finir avec ce tableau peu encourageant, le chanoine Gaspard dresse un parallèle entre notre société, et celle, patriarcale, d'où sont issus les nord-africains. Sa conclusion est que l'immigré, n'ayant jamais appris à faire usage de sa liberté et de sa responsabilité, se trouve sans préparation, obligé de vivre en isolé, ce qui crée un profond déséquilibre que rien ne vient corriger.

D'où les solutions préconisées, car, dit le chanoine Gaspard « *ou nous les aiderons de toute notre âme et nous rendrons service à eux-mêmes en même temps qu'à la France, ou nous les laisserons croupir dans leur misère et nous préparerons ainsi une effroyable jacquerie* ».

L'aide sur le plan économique est essentielle mais celle que les chrétiens peuvent apporter dans un premier temps est de prendre contact avec eux, de les aider dans les démarches administratives, correspondances avec les pays d'origine, apprentissage de la langue, de la lecture et de l'écriture, de les visiter dans les hôpitaux...

L'article se termine ainsi « *en conquérant leur pays, nous avons pris les indigènes en charge. Nous en avons fait des citoyens français. Ils ont le droit de compter sur nous. Nos actions, nos omissions les décevront-elles ? A nous de répondre* ». Mais, auparavant, le chanoine Gaspard a précisé que, déjà, l'évêque

a bien voulu charger un prêtre, monsieur l'abbé Marius Hudry, professeur au petit séminaire, de suivre spécialement ce problème.

Les raisons de ce choix paraissent évidentes, même si on refusait d'attribuer à l'abbé tout ou partie de la paternité du projet initial. Il a accompli son service militaire au 5ème RTM (Régiment de Tirailleurs Marocains) d'octobre 1936 à octobre 1938, puis en 39-40 il est sous-officier de Tirailleurs nord-africains et il écrira « *j'ai combattu au coude à coude avec eux, pour sauvegarder la valeur de la personne humaine, et ainsi lutter contre le racisme.*

Faisant partie d'un bataillon de choc, j'ai pu admirer, en les conduisant au feu leur courage et leur loyalisme à l'égard de la France ».

Lorsqu'en 1980 Marius Hudry a déposé discrètement aux archives diocésaines les documents qui y dormiront 25 ans, il les a accompagnés d'une brève explication. Il a, écrit-il, été chargé de prendre en charge le problème des nord-africains dans le diocèse de Tarentaise, il a fait un stage de deux mois en Algérie pendant les vacances scolaires 1948, grâce à des subventions obtenues des usines-employeurs ; il précise qu'il a d'abord été accueilli par les Pères blancs d'Alger, puis qu'il est allé en Kabylie, dans la région de Tizi-Ouzou principalement, que, de là, il est parti pour le Sahara, ce dernier périple étant accompli à partir de Constantine, en direction de Touggourt, Gardaïa, et Lagouhat.

Peut-être convient-il de le noter, l'évêque de Constantine, qui l'y a reçu et n'y a été nommé que deux ans plus tôt, est un savoyard, issu d'une famille paysanne de Chênex en Haute-Savoie, « *très impliqué dans les questions sociales lorsqu'il est encore en France, en contact dès 1947 avec les nationalistes algériens, dans un diocèse troublé par la répression de l'insurrection de Sétif* » je cite Christian Sorrel, qui lui a consacré une notice biographique dans son ouvrage 'La Savoie' (collection Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine). Cet évêque est Monseigneur Duval ; lorsqu'il sera nommé archevêque d'Alger, en 1954, il continuera « *d'inciter les communautés en présence au respect mutuel* » (toujours cité de Christian Sorrel). Les affinités entre l'évêque et l'abbé ne manquaient pas, les origines sociales de ces deux savoyards, pour commencer. On peut sans grand risque en déduire que la forte personnalité de Monseigneur Duval aura marqué Marius Hudry et aura renforcé l'orientation de son action future. Les deux hommes continueront à correspondre, comme on peut le constater en examinant les pièces du dossier.

Le voyage avait été précédé de lettres adressées le 2 juin 1948 aux directeurs d'usines, afin de connaître les régions d'où étaient originaires leurs ouvriers nord-africains « *pour orienter ma documentation* » disait-il, et pour demander les subventions nécessaires à l'organisation de son séjour en Algérie.

Rentré en Tarentaise, l'abbé rend compte de sa mission à son évêque. Mgr Jauffrès partage les thèses généreuses de Mgr Duval, son rôle dans la grève des ouvriers du tunnel Isère-Arc en 1952 sera guidé par le même souci de justice sociale et de respect des différentes communautés impliquées. C'est dire qu'il encouragera Marius Hudry et lui accordera toutes facilités dans l'exercice de sa mission.

L'abbé noue des contacts avec les associations poursuivant des buts similaires à ceux qu'il s'est assigné : L'AMANA (Assistance morale aux nord-africains, de Paris), L'ESSANA (Etude sociale et service d'accueil nord-africain de Lyon). Au sein de la première association, milite un Père blanc, le père GHIS, avec lequel il sera en relation étroite et continue. Il demande aux Pères blancs ou autres prêtres établis en Algérie de lui faire part de leur expérience.

Parallèlement, on le voit prier la Revue de Tunis de lui adresser des grammaires d'arabe et français car des cours du soir sont prévus. Le Secours catholique de Paris a une mission en Kabylie : son directeur, Mr Cailleau, est aussi un correspondant de l'abbé. Le 29 octobre 1948 Marius Hudry l'informerait de ce que la Tarentaise est le premier diocèse qui, par son évêque et son directeur des Œuvres a pris conscience du problème posé par l'utilisation de la main d'œuvre nord-africaine. L'abbé se présente, modestement, comme celui qu'ils ont chargé d'engager une action d'acclimatation humaine auprès de ces populations. Dans le même esprit il participe à des réunions œcuméniques à Chambéry.

Tous ces contacts servent de préliminaires ou d'accompagnement à la création à Moûtiers d'une association dénommée ANAT (Amitié Nord-Africaine de Tarentaise) qui verra le jour officiellement le 29 septembre 1951 mais elle est citée sous ce nom bien plus tôt. Les membres fondateurs de cette association font l'objet de deux listes, dressées par Marius Hudry. On retrouve parmi les cinq membres ecclésiastiques, Mgr l'évêque de Tarentaise et le chanoine Gaspard, parmi les vingt-trois laïques, les directeurs des usines de Notre-Dame-de-Briançon, Petit-Cœur, Pomblières, Moûtiers et le Villard-du-Planay, divers ingénieurs, chefs du personnel et agents de maîtrise, la présidente de la section locale de la Croix-Rouge, la supérieure des religieuses de l'hôpital ; leur titre n'était pas indiqué sur la liste nominative mais ils étaient tous bien connus et ont pu être identifiés au niveau de leur implication sociale.

Un de ces membres laïques sera plus particulièrement associé à l'action de Marius Hudry et occupera la fonction de président de l'ANAT, il s'agit de Jean Brunot, agent de maîtrise au service administratif de la SERS à Notre-Dame-de-Briançon ; il entreprendra tout de suite de donner des cours du soir, deux fois par semaine, malgré ses occupations de père de famille de quatre enfants.

Début 1952, on recherche un local où les nord-africains pourraient se réunir. En attendant de réaliser ce projet, l'abbé organise, à partir de cette même année, une série de causeries s'adressant aux religieuses des hôpitaux, le 5 juin à celles d'Albertville, le 20 août à celles de Bourg, le 14 septembre à celles de Moûtiers. Il les conseille en ces termes « *Par exemple, quelle attitude tenir vis-à-vis d'un*

malade nord-africain, à priori mauvais malade, qui ne respecte pas la prescription médicale qu'il ne comprend pas ? ... le musulman s'estime à la lettre comme un néant, devant la toute puissance de Dieu, et la seule attitude digne de l'esclave est d'accepter tout ce qui vient de son maître en bien ou en mal, d'où son attitude : le médecin donne le remède mais la guérison vient de Dieu » Par ailleurs, l'abbé Hudry prévient les infirmières qu' « *il n'y a rien de plus malheureux qu'un africain qui se fait panser par une infirmière, il est nécessaire que vous le sachiez et c'est votre tact qui fera supporter les chocs* ». Le 1^{er} octobre, s'adressant aux monitrices d'enseignement ménager, il dira, abordant la question religieuse « *Nous ne devons pas seulement penser à l'unité chrétienne actuelle mais aussi à l'unité de foi du genre humain, c'est la seule solution au problème de la paix mondiale* ».

Il rencontre les prêtres du diocèse et il leur dit « *Quelle sera notre attitude devant tous les problèmes posés par cette immigration qui n'est pas près de tarir ? D'abord, un essai de compréhension qui réclame une certaine sympathie de notre part. Cette sympathie fera tomber bien des préjugés de notre part et bien des méfiances de la part des nord-africains... le chrétien n'a pas à être indifférent... ils sont dans le Royaume du Christ ceux qui sont les plus délaissés, les plus déshérités, les plus pauvres spirituellement...* »

Le 13 novembre, il se déplace à Notre-Dame-de-Briançon et il écrit que la réunion a été un succès, quarante-cinq personnes sur les soixante-dix convoquées étaient présentes.

Il y disait « *A Notre-Dame-de-Briançon, nombreux sont les nord-africains, nous les rencontrons sur nos chemins, dans nos rues, à l'intérieur de nos magasins, à l'usine... avant tout, en chacun d'eux, il y a une personne humaine à respecter. La nécessité de gagner leur vie et celle de leur famille les a forcés à quitter leur pays natal. L'Algérie du nord, étendue comme 35 départements français et peuplée comme 17 départements, ne peut actuellement nourrir qu'une population équivalente à celle de 10 départements. Chaque année, l'excédent de 125 000 naissances sur les décès, ne correspond pas à l'augmentation des ressources. Les nord-africains viennent donc en France pour travailler. Au surpeuplement de l'Afrique du Nord, ajoutons l'appel de main d'œuvre de la France métropolitaine, le mirage d'une France où il fait bon vivre ! A leur arrivée en France quel dépaysement ! Tout est différent. Le rude climat de nos montagnes éprouve leur organisme... le rythme accéléré de notre vie les déroutent, ils sont étrangers à nos coutumes, nos manières de vivre et de travailler... amenons-les à découvrir notre civilisation et à s'y adapter. Pour eux, le travail de l'usine est trop rapide, les machines les plus simples trop compliquées. Un apprentissage, non pas accéléré, est à faire... Dans la vie courante, aidons-les à se reconnaître dans le dédale de nos coutumes et de nos lois.* » Je ne cite que de courts passages pris au fil des pages de ces causeries fouillées où il étudie en détail la démographie, les traditions ou la religion. Ces causeries sont alimentées par les études que publie l'ESSANA et par la lecture de journaux de toutes

origines : Le Monde côtoie La République Algérienne, de Ferhat Abas, La Voix de l'Algérie sous l'égide du Parti communiste français, avoisine Témoignage Chrétien.

Tous ces journaux, ou articles découpés dans ces journaux au fil des années, sont répertoriés parmi les pièces déposées aux archives diocésaines.

Cette accumulation de documents nous fait ressentir le soin mais aussi l'enthousiasme avec lesquels il préparait ses interventions.

Enfin un local est trouvé dans un bâtiment désaffecté des anciennes casernes de Moûtiers, d'autres associations y sont abritées à l'époque, par exemple la chorale A Cœur Joie et la section tennis de table de l'Association Sportive de Tarentaise. Un accord avec le Génie, qui est toujours propriétaire des casernes, intervient le 7 avril 1953, des travaux sont réalisés et du matériel acquis pour rendre le local accueillant. L'Office du Tourisme algérien adresse des documents pour le décorer. Des permanences sont organisées, elles seront assurées le samedi après-midi. Il est envisagé d'y installer aussi une buvette, tenue par un nord-africain, offrant des boissons, sans alcool bien entendu. Une petite licence de débit de boissons est obtenue des contributions indirectes. Un secrétariat précédera l'écrivain public que nous connaissons aujourd'hui. En juillet, on constate une fréquentation d'une vingtaine de personnes. C'est moins que ce qu'on espérait, mais c'est un début, pense-t-on.

En juin 1953, une fête est même organisée pour la célébration de l'Aït el Kébir, les dons personnels d'usines ou entreprises réunis à cet effet s'élèvent à 17 000 francs, mais les dépenses furent de 43 580 francs, les deux moutons à eux seuls ayant coûté 21 000 francs ! Heureusement, l'examen du budget annuel permet de constater que le ministre de la population avait accordé une subvention annuelle de 232 000 francs à l'ANAT.

A la même époque, est créée l'Association d'entraide nord-africaine de Savoie, dont le colonel Jobin est président. L'abbé fait connaître au ministre de la santé publique et de la population, le 16 février 1953, son désir d'indépendance par rapport à cette structure. Le ministre répond : « J'ai invité l'Association d'entraide nord-africaine de Savoie à coordonner son activité aussi étroitement que possible avec celle que poursuit l'Amitié nord-africaine de Tarentaise ». Et dans un souci d'harmonisation des diverses activités proposées, l'abbé a fait partie des membres actifs de l'association chambérienne, à laquelle adhérait également Monsieur Lovie, comme Monsieur Mercier ancien inspecteur des impôts, ancien déporté, qui est alors secrétaire général de l'Office des anciens combattants.

Bien entendu, l'ANAT n'avait pas attendu de disposer d'un local pour exercer ses activités de soutien en tous genres ! Après les cours du soir, dispensés on l'a vu par Monsieur Brunot, mais aussi par l'abbé Hudry à Arbine, on s'est efforcé de visiter les malades dans les hôpitaux. A Moûtiers en particulier, c'est Monsieur Joseph Borrel, retraité des postes, qui s'y est employé assidûment. Les

aides dans les démarches administratives se sont mises rapidement en place et très vite les nord-africains ont su, dans chaque usine, à quel bénévole ils pouvaient s'adresser pour obtenir conseils ou aides. C'est une des raisons pour lesquelles l'ouverture du foyer de Moûtiers ne rencontrera pas un succès significatif. C'est du reste assez logique : pourquoi se changer, prendre le train et venir à Moûtiers, alors qu'on rencontre sur place, dans son usine, un interlocuteur dévoué ! On essaie de réunir les ouvriers à la salle des œuvres de Notre-Dame-de-Briançon, le 3 décembre, même constat. Par ailleurs, les syndicats ouvriers, communistes en majorité, ne voient pas d'un bon œil la concurrence de l'association. Ils dissuadent les ouvriers de se rendre au foyer, il y aura même une plainte, plus ou moins anonyme contre les dirigeants de l'association.

Il faut préciser aussi que, dès 1948, l'abbé avait espéré adjoindre à son équipe une assistance sociale s'exprimant en arabe et en kabyle dont le salaire devait être pris en charge par les principales usines, hélas elle a dû renoncer à apporter son aide, pour cause de maladie, « après de longues tergiversations ». L'écueil de la langue a donc dû également jouer.

Surtout, ce qu'on appellera pudiquement « Les évènements d'Algérie interdira, à partir de 1955, toute aide sociale officielle ». C'est Marius Hudry qui le rapporte.

Il faudra donc décider de rendre le local des casernes, le bail venant à expiration le 15 mars 1955 ne sera pas renouvelé.

Si l'ANAT a néanmoins fonctionné au moins pendant sept ans, quatre depuis sa création officielle, c'est grâce à l'inlassable activité de Marius Hudry, obtenant subventions et secours des usines, par exemple l'attribution par l'usine de Moûtiers, de 2 tonnes de coke pour le chauffage du local, se renseignant sur le fonctionnement des aides sociales, allocations familiales en particulier –il a de nombreux contacts avec Jacques Hochard qui fut très longtemps le directeur de la CAF- suscitant les énergies autour de lui.

A partir de 1950, on pouvait noter, il est vrai, l'intérêt porté par des journaux, tels que Témoignage Chrétien, le Réveil, envers les conditions de vie souvent déplorables de la main d'œuvre nord-africaine. Le ministre de l'intérieur lui-même invite « à l'assistance morale et matérielle à apporter aux citoyens français musulmans originaires d'Algérie ».

La démarche initiée par le clergé tarin n'est donc pas isolée mais elle a été la plus précoce, et surtout elle a été particulièrement chaleureuse et très appréciée des populations auxquelles elle s'adressait. On peut le constater par le discours prononcé le 8 juin 1955 à l'occasion de la sépulture de la famille de Monsieur Brunot (lui-même, sa femme et trois de leurs enfants périrent dans un terrible accident de la route le 4 juin). Ce discours émane d'un kabyle, Monsieur Guidad, décédé lui-aussi depuis, comme tous les protagonistes de l'ANAT. En voici la teneur :

« La disparition brutale de Monsieur Brunot Jean plonge dans une profonde douleur tous les camarades nord-africains des usines de Notre-Dame-de-Briançon et du canton de Moûtiers.

Il était notre ami et notre soutien. Il était toujours prêt à nous rendre service et nous aider de ses conseils. Respectueux de nos croyances, son amour et son dévouement pour nous étaient désintéressés. Nous perdons en lui un grand frère que nous regrettons et pleurons avec ses parents et amis.

Au nom de mes camarades nord-africains, je présente à sa fille, à ses parents et amis, mes condoléances émues. Nous prions Allah de le mettre bien vite au Paradis avec son épouse et ses trois enfants. »

S'interdisant tout prosélytisme religieux, cherchant à comprendre les motivations des attitudes des nord-africains à partir de la connaissance de leur religion, de leurs traditions familiales, de leurs coutumes, Marius Hudry a œuvré sans jamais désespérer, malgré l'évolution tragique aboutissant au conflit algérien. En pleine guerre, il écrivait encore, avec tristesse, une exhortation à la compréhension, à la tolérance, qui s'achevait ainsi :

« Quand tu seras porté à mal juger, médite ce passage d'une lettre d'un jeune musulman à un foyer chrétien qui l'avait reçu : *nous sommes tous un même peuple de Dieu, tous descendants d'Abraham, un peuple qui espère une humanité meilleure dans un nouveau monde, sous le gouvernement de Dieu* ».

Cependant, aucun d'entre nous ne l'a jamais entendu évoquer cette période de sa vie et son implication sociale en ces moments troublés.

Bien sûr, ses qualités de cœur, le plus souvent cachées sous des apparences de pudeur bourrue ne nous étaient pas inconnues.

La générosité, l'esprit de tolérance et d'ouverture, la hauteur de vue que démontre la lecture des pièces du dossier ANAT sont des qualités d'abord humaines, pour ne pas dire humanistes.

L'abbé disait qu'il était prêtre, tarin, professeur et résistant. C'est ainsi qu'il se définissait.

Il ne semble pas inconvenant de dire que ce prêtre tarin était d'abord un homme de cœur, qui n'a pas résisté uniquement pour la libération d'une patrie tellement aimée, mais aussi contre l'injustice sous toutes ses formes envers qui que ce soit. Cela aussi doit faire partie de l'héritage qu'il nous laisse.